

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

mise à jour du 14/02/2019

**CDL Sud Vendée**

L.8 Nantes <> La Roche-sur-Yon <> Les Sables d'Olonne / L.9 Nantes <> Luçon <> La Rochelle / L.14 La Roche-sur-Yon <> Bressuire <> Saumur / L.15 La Roche-sur-Yon <> Fontenay-le-Comte / L.16 Fontenay <> Niort / L. 17 Fontenay <> La Rochelle

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					raisons techniques	raisons financières		
<b>POUR SUIVI</b>								
06/12/2018	16	desserte	Demande la création d'un nouvel arrêt dans la zone industrielle Saint-Médard de Fontenay-le-Comte. Il est en effet difficile de se rendre de la rue de l'Innovation au PEMU (à 3 km de distance) de Fontenay en transport. La ligne 16 passe pourtant juste à côté de son lieu de travail.	L'autocariste délégataire souhaite connaître le nombre total de salariés intéressés par ce nouvel arrêt. Cette proposition d'arrêt sera étudiée si le détour (nombre de km supplémentaires) n'est pas trop important car il faut que les temps de parcours restent compétitifs.				
06/12/2018	8	desserte	Les horaires des trains Nantes - Les Sables d'Olonne ne sont pas adaptés aux horaires de travail. Il y a désormais moins d'amplitude le soir (manque le train de 20h45). Au départ de Nantes, creux horaire entre 18h30 et 20h05 (sauf le vendredi) : souhaite conserver les trains de 19h05 et 19h32.	Des horaires TER de la ligne 8 ont été modifiés suite aux repositionnements horaires de certains TGV. La Région rappelle les différentes missions de train : certains desservent La Roche-sur-Yon et Les Sables d'Olonne, d'autres vont de Nantes à La Rochelle en passant par La Roche-sur-Yon. Le TER au départ de Nantes à 19h05 a pour terminus Les Sables. Celui de 19h25 dessert La Rochelle. En avançant le train Nantes-La Rochelle, la Région pourrait créer, du lundi au jeudi, un train omnibus jusqu'à La Roche puis direct vers Luçon. À examiner pour une éventuelle mise en oeuvre en décembre 2019. En revanche, la desserte du vendredi resterait identique (le 19h05 vers Les Sables et le 19h25 vers Luçon). Il est à noter que cette situation ne répond pas aux besoins des déplacements vers Les Sables (estimés à 15% des voyageurs).				

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	8	desserte	L'offre de train est insuffisante le matin entre Montaigu et La Roche/Yon : choix entre le TER de 8h33 ou 9h33 (le train précédant part trop tôt). Besoin d'un train à 8h. Souhaite un cadencement à la 1/2 heure.	Aujourd'hui le cadencement est réalisé à l'heure (passer à la 1/2h semble un peu ambitieux). La fréquentation dans le sens Nord-Sud représente 75 à 100 voyageurs le lundi (un peu moins les autres jours de la semaine). Les horaires ont été modifiés pour maintenir les correspondances avec les TGV. C'est en effet le TGV qui structure le maillage régional car ce sont des trains longue distance. Les flux vers le sud (du nord Vendée vers La Roche/Yon) sont minoritaires par rapport aux flux vers Nantes. Pour ne pas tout concentrer sur les métropoles, il est nécessaire de prendre en compte les flux minoritaires mais cela pose malgré tout des problèmes de roulement de matériels. La Région examinera comment prendre en compte cette demande et mettre en place un service supplémentaire, à condition que la fréquentation soit conséquente. Le sens du service public c'est de trouver un équilibre pour obtenir plus de gagnants que de perdants.				
06/12/2018	8	desserte	Horaires inadaptés surtout le matin entre Nantes et La Roche/Yon. Avant le cadencement, le train de 7h15 convenait parfaitement. Le train de 6h01 part trop tôt (on attend 1h entre l'arrivée du train et l'horaire d'embauche).					
06/12/2018	9	desserte	L'offre ferroviaire entre Luçon et La Rochelle est très restreinte. Il faudrait s'affranchir des frontières administratives entre les 2 Régions.	L'amélioration de la desserte entre les Pays de la Loire et La Rochelle sera étudiée dans le cadre de la réouverture de la ligne après travaux, y compris pour des déplacements aux horaires de travail classiques.				

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	14	desserte	Cette ligne serait plus utilisée si les horaires du soir étaient décalés car le train de 17h36 départ La Roche/Yon vers Chantonnay est positionné trop tôt pour les salariés. En été, il n'y a pas de train le matin car le sillou est utilisé pour le train des plages.	Cette proposition sera étudiée techniquement et financièrement.				
06/12/2018	8	desserte	La FCPE souhaite que les horaires des trains coïncident avec les heures de début des cours dans les lycées et CFA. Ce n'est pas le cas aujourd'hui car de Montaigu à La Roche/Yon ou des Sables vers La Roche/Yon les arrivées à 7h59 ou 7h54 ne permettent pas de rejoindre les établissements scolaires avant 8h.	Des solutions sont en effet à l'étude pour la liaison Les Sables - La Roche/Yon (mais pas depuis Montaigu). L'arrivée serait vers 7h30 mais il est techniquement difficile d'arriver à 7h45.				

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	8	desserte	Bien que la ville d'Olonne-sur-Mer (qui connaît un important dynamisme démographique) a massivement investi pour le parking (qui est déjà saturé) et la piste cyclable en rabattement vers la gare, la FCPE estime que la desserte de cette gare est insuffisante avec 5 arrêts/jour seulement pour 15000 habitants. L'été tous les trains ne s'arrêtent pas à Olonne le vendredi après-midi. Des Olonnais qui disposent d'un abonnement Olonne - Nantes sont obligés de payer un supplément Les Sables - Olonnes quand ils sont obligés d'aller aux Sables faute d'arrêt en gare d'Olonne.	La Région n'était pas informée de la suppression de ces services l'été du vendredi à Olonne. SNCF promet une réponse écrite.				

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	8	qualité de service	Surcharges importantes, surtout entre Clisson et Nantes mais aussi dès Montaigu.	<p>Il existe en effet une concurrence entre 2 modes : le tram-train omnibus entre Clisson et Nantes et les TER directs entre ces deux villes en raison du temps de parcours. De nombreux Clissonnais préfèrent emprunter le train le plus rapide.</p> <p><u>SNCF</u> a réalisé une campagne de communication pour inciter les Clissonnais à se reporter sur les trains moins surchargés (tram-train de la ligne T2) mais sans grand succès. On observe également le même phénomène qu'en région parisienne : les usagers montent dans la rame la plus proche du parking, créant de fait une sur-occupation (alors qu'il reste des places dans la rame de queue). Deux nouveautés pour résoudre les surcharges : les nouvelles rames (Régiolis) plus capacitaires sont déployés sur cet axe depuis novembre. Le train de 8h21 départ La Roche/Yon sera assuré en unité multiple à partir de 2019. SNCF tente également de faire circuler le train de 17h32 en UM mais ce n'est pas possible sur tous les services.</p> <p><u>Région</u> - Dans les critères relatifs à la qualité de service, la nouvelle convention prévoit des seuils de surcharge à respecter par l'exploitant. Souhaite un nouvel effort de communication de la SNCF pour continuer à sensibiliser les clissonnais, sans injonction, mais sur la manière de mieux utiliser les transports en commun en heure de pointe. La responsabilité de la SCNF est de faire circuler les trains en UM tous les jours : il est nécessaire de déployer les moyens humains et matériels suffisants.</p>				

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	8	qualité de service	Beaucoup de retards quelle que soit la saison : automne à cause des feuilles mortes, l'hiver en cas de gel, au printemps avec les inondations et l'été pour cause de canicule. Les TGV en retard bloquent aussi les TER.	SNCF teste actuellement à Chambéry un nouveau programme pour améliorer la robustesse des plans de transport TER. Il s'agit de faire partir le 1er train qui est prêt (TER ou TGV). Les résultats semblent concluants puisque la régularité augmente de 3 points sur cet axe. A étudier pour un déploiement en Pays de la Loire. Les ateliers de maintenance travaillent désormais en 3x8 7 jours/7 y compris le week-end (contre 5j/7 auparavant). Mais les conditions climatiques représentent une cause de retard en augmentation sur l'ensemble du réseau national.				

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	8	qualité de service	Application Contribu'TER : souhaite pouvoir renseigner le retard dès le départ du train (pas le temps de le faire à l'arrivée). Comment la Région utilise-t-elle les statistiques remontées par cette application ?	Effectivement, la Région pourrait étudier cette possibilité. Cependant, le retard au départ du train peut être rattrapé à l'arrivée. La déclaration du retard à l'arrivée est donc plus proche de la réalité. Le retard peut être différent selon la section concernée (gare de montée/descente). SNCF vise l'objectif d'un taux de ponctualité de 80% au départ des trains. Il est avéré que ce taux permet de prédire une arrivée à l'heure. La Région rappelle qu'elle souhaite connaître les retards réels. Au-delà des comptages et enquêtes mystères, l'AOT se doit d'avoir une vision terrain. Consolider des statistiques de retard sur 1 semaine ou 1 mois, ce n'est pas la même perception que 1 usager dans 1 train. L'application régionale permet de comparer avec les tableaux de bord fournis par la SNCF. Il s'agit d'enrichir la perception de la qualité avec des remontées instantanées, et à SNCF de réagir plus rapidement pour mettre en oeuvre des plans correctifs. C'est le rôle de l'AOT de challenger son exploitant. Donner la main à l'usager c'est aussi se donner les moyens d'être plus réactif dans le pilotage du système qualité. La Région réfléchit aux modalités de retour d'informations consolidées aux usagers des données issues de Contribu'TER. Il faut cependant attendre la montée en puissance de ce nouvel outil. L'objectif est de passer du contributif au collaboratif.				

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	8	qualité de service	Le train de 17h32 La Roche/Yon vers Nantes est systématiquement en retard de 6 minutes (en attente d'un train en provenance de La Rochelle). Autant annoncer le train pour 17h40.	SNCF - Ce train est en effet identifié comme étant un train "malade" (dont plus de 20% des circulations sont en retard). Il s'agit de train au parcours long habituellement moins ponctuel. <b>Ce sujet sera examiné pour le prochain service horaire afin d'améliorer sa régularité.</b>				
06/12/2018	8	tarifs	Les billets sont plus chers quand ils sont achetés à bord.	La politique des "tarifs de bord" n'est pas propre à la région Pays de la Loire ou au mode ferroviaire. Des outils de vente mobile à bord des trains sont en cours de déploiement auprès des contrôleurs. En cours d'étude également : l'élargissement des tarifs vendus sur les sites internet.				



**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	8	tarifs distribution	Seul l'abonnement hebdomadaire convient à un salarié à temps partiel. Cet abonnement a augmenté de 33% (soit 25 euros/semaine). Les abonnés hebdomadaires ne sont pas concernés par les mesures d'indemnisation et ils ne peuvent être achetés que sur les DBR ou au guichet. En cas de panne du DBR, verbalisation (le montant de l'amende est supérieure au prix du billet).	La Région réalisera <b>un bilan de sa nouvelle gamme tarifaire</b> . Les abonnés du TER payaient globalement entre 15 et 17% seulement du coût de revient. Les usagers occasionnels payaient 83% du prix réel. L'objectif consistait donc à rééquilibrer le système en diminuant le prix des billets occasionnels et en augmentant de façon progressive et modérée les abonnements. Les chiffres de fréquentation montraient clairement une forte diminution de la part des occasionnels, induisant une perte de recettes conséquentes pourtant indispensables à l'économie globale du système ferroviaire. Le transport ferroviaire régional est majoritairement financé par le contribuable, seules 25% des recettes étant constituées par la vente des titres de transport. Le coût de l'abonnement hebdomadaire est en effet plus important que l'abonnement mensuel, lui même plus onéreux que l'abonnement annuel. Il serait intéressant de calculer précisément si le coût d'un abonnement annuel ne serait pas plus rentable qu'un abonnement hebdomadaire, y compris pour un emploi à temps partiel.				

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	8	distribution	<p>La SNCF, entreprise publique parle de "clients". Pourquoi déhumaniser les gares ? Les parkings font l'objet d'extension mais il n'y a plus de cheminots dans les gares. La convention Région-SNCF prévoit la suppression de + 90.000h d'ouverture des guichets. Cela représente de nombreux emplois. Souhaite connaître les chiffres réels des ventes réalisées sur Internet. La gare de Vertou qui réalisait un CA de 800.000 euros/an ne serait pas rentable et a déjà fermé. Regrette que les billets soient plus chers au guichet que sur internet : les 2 modes de distribution ne sont pas sur un pied d'égalité. Souhaite rendre un service de qualité. Si la SNCF proposait des abonnements au même prix aux guichets, leur CA augmenterait. Les usagers sont obligés de faire 50km en voiture pour trouver un guichet ouvert : ce n'est pas écologique. Les grèves de cheminots ne sont pas la cause des retards de train. A Montaigu, il est impossible de produire des trains à l'heure car les informations sont différentes d'un canal à l'autre. Les cheminots ont des solutions pour répondre aux besoins des usagers, mais ce n'est pas en supprimant les emplois qu'on améliorera la qualité de service rendu.</p>	<p>Région - Que l'on parle d'usager ou de client, l'objectif reste d'attirer le plus possible de voyageurs dans les trains pour développer le service public. Dans le cas contraire ,les collectivités locales ne pourraient plus financer le système ferroviaire. La Région agit sur 3 leviers : les tarifs à travers la nouvelle gamme régionale, l'offre de desserte et la qualité de service. Le désengagement de la présence humaine aux guichets ne date pas d'hier mais la SNCF accélère ce mouvement. Au lieu de subir cette tendance, la Région a préféré - au travers de la nouvelle convention 2018/23 - définir les modalités d'évolution du schéma de distribution en obligeant la SNCF à anticiper les fermetures de guichets et la baisse des volumes horaires et en imposant une concertation avec les acteurs locaux. La Région regrette cependant que les réunions de concertation ne sont pas toujours menées en amont. Elle organisera rapidement une réunion avec la Ville de Luçon et SNCF pour trouver des solutions satisfaisantes avant fin janvier 2019</p> <p><u>SNCF</u> - Seul le 1er coupon doit être acheté auprès d'un guichet. Les coupons suivants sont disponibles sur internet. Concernant la répartition des ventes par canal, l'érosion des ventes aux guichets est réelle.</p> <p>Rappelle que la fermeture d'un guichet n'implique pas de fermer la gare. Il est techniquement possible d'organiser l'ouverture et la fermeture automatique, sans être dépendant de la présence d'un agent</p>				

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					raisons techniques	raisons financières		
06/12/2018	9	distribution	<p>L'Adjoint au Maire de Luçon approuve les propos du cheminot relatifs aux guichets. Les élus locaux ne sont pas informés en amont des fermetures de guichets alors même qu'ils représentent 44 communes. La Ville de Luçon a refusé lors d'une réunion au mois d'août la réduction du volume horaire du guichet. Elle était favorable à une ouverture 5/7 jours. Un simple mail de la SNCF annonçait la décision d'ouvrir seulement 20h/semaine, avec la présence de la "Gare Mobile" sur le marché. La Ville engage des actions dès ce week-end pour un retour à 56h d'ouverture hebdomadaire du guichet de Luçon.</p>	<p>comme cela dépendant de la présence d'un agent SNCF, pour maintenir l'accès à la gare (salle d'attente, sanitaires...). Cela a déjà été réalisé dans notre région avec succès à Chemillé (49) et à La Ferté Bernard (72). L'objectif de SNCF est de repositionner sa présence territoriale sans la cantonner aux guichets où finalement la force de vente n'est pas très visible. L'outil "Mobileo" permet de réaliser la vente de titres de transport chez un commerçant dépositaire ou un office de tourisme par exemple. SNCF renforce également sa hotline pour accompagner les dépositaires, et la vente par téléphone (n° 3635). Concernant le guichet de Luçon, SNCF a conscience qu'il faut aller plus loin dans la concertation et renforce sa proposition initiale : présence d'un agent SNCF Mobilités 3/7 jours + 2 jours avec un agent EIC, soit au total 5 jours de présence hebdomadaire. Par ailleurs, le placier du marché de Luçon n'a pas encore répondu à la proposition d'installer la "Gare Mobile".</p>				

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	9	distribution	La fermeture des guichets représente un recul important car les outils web ne correspondent pas à tous les besoins des voyageurs. Au-delà de 2 changements de train, le site internet propose de passer systématiquement par Paris. Alors que le vendeur au guichet est un professionnel qui apporte des réponses de qualité.					
06/12/2018	9	distribution travaux gare	La Ville de Luçon remercie la Région pour le co-financement des travaux de rénovation du parvis de la gare. Cependant la fermeture de la gare pendant les travaux est une source d'inquiétude.					
06/12/2018	14	distribution	La Ville de Chantonnay n'a plus de nouvelles de la SNCF depuis un premier contact en juillet 2018 en vue de la fermeture du guichet. Un agent EIC est bien présent dans la gare mais on lui interdit d'ouvrir le guichet. Pourtant la mise en œuvre de la polyvalence paraît être une solution viable.	L'agent de circulation EIC assure la sécurité des circulations et des croisements en gare. Il dépend de SNCF Réseau. Mais SNCF Mobilités n'est pas l'employeur de cet agent et ne peut décider seul de lui confier des missions de vente. Des accords entre SNCF Réseau et Mobilités pourraient être trouvés au cas par cas quand la situation le permet en fonction de la gare, du plan de charge de l'agent, etc. Certaines communes préfèrent confier la vente à un commerçant ou à l'office de tourisme.				

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	14	distribution	Est-ce que la gare de Chantonnay a un avenir ? Le guichetier sera-t-il pérennisé ?	SNCF - Les discussions n'ont pas encore commencé avec la Commune de Chantonnay. La réunion de concertation sera programmée à compter de janvier 2019.				
06/12/2018	8	distribution	La FCPE constate qu'il n'y a pas de DBR à La Mothe-Achard. Quand on ne dispose pas d'un smartphone, il faut donc se déplacer jusqu'à la gare de La Roche/Yon ou Les Sables pour acheter un titre de transport.	La Région est favorable à l'équipement de toutes les haltes avec un DBR, mais la SNCF explique que ces matériels ne sont pas disponibles. Un nouveau marché national d'acquisition de bornes devrait être lancé en 2020. La Région tentera de récupérer des DBR pour les Pays de la Loire à cette occasion.				
06/12/2018	16	distribution	L'AUT 85 rapporte le cas d'un usager qui a acheté un billet Fontenay-Niort-Paris sur son smartphone. Le contrôleur du car n'étant pas équipé pour lire ce e.billet, il a dû s'acquitter 2 fois du montant du trajet entre Fontenay et Niort. Suite à la fermeture du guichet SNCF, il faut désormais aller jusqu'à la gare de Luçon pour acheter un billet. Le Maire de Fontenay a rencontré la SNCF et Sovetours le 2 juillet pour annoncer une fermeture du guichet dès le 05/07. La vente auprès de Sovetours n'était opérationnelle qu'à compter du mois d'août. La SNCF a fait preuve de désinvolture dans ce dossier.	Le problème du contrôle des e.billets a bien été identifié par les autocaristes. Le risque de fraude est en effet important. C'est pourquoi, un travail est en cours afin de formaliser prochainement un accord entre SNCF et autocaristes.				

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	8	infrastructure	Arrêt inopiné du train sur les voies entre La Roche/Yon et Montaigu à 200 mètres du quai pendant 40 minutes : impossible de descendre si proche du quai. Souhaite a minima que le délai d'attente soit raccourci.	SNCF confirme que les conducteurs tentent, dans ces cas là, de pousser le train jusqu'aux quais pour libérer les voyageurs. Ce n'est pas toujours possible. La descente sur les voies est une question de sécurité ferroviaire majeure. Ce sujet sera étudié.				
06/12/2018	9	infrastructure	Quelles sont les dates des travaux de modernisation de la voie entre La Roche/Yon et La Rochelle ? Le planning des travaux aurait été retardé ? Quid des financements ?	La Région est très attachée à la rénovation des 2 voies de cette ligne, ce qui est bien prévu de longue date entre l'État et la Région. Si les financements relatifs à la phase 1 des travaux sont actés, la Région se battra pour la phase 2 et sera exigeante dans le suivi de ce dossier afin que l'État tienne ses engagements. <i>Information post-réunion</i> : Les travaux de la phase 1 ont été légèrement décalés de 6 mois en raison d'une évolution technologique. Ils auront lieu de mars 2020 à mai 2021.				
06/12/2018	14	infrastructure	Des travaux sont-ils prévus sur cette ligne compte tenu de l'état dégradée de cette voie ferrée. Dans le cas contraire, la ligne risque d'être fermée à terme et on ne pourra même plus faire circuler le train des plages.	La Région a bien conscience que des travaux sont nécessaires pour sauvegarder cette ligne. Le risque de LTV d'ici quelques années est réel. Suite à une récente réunion avec SNCF Réseau sur le diagnostic de l'ensemble des lignes régionales, des analyses sont actuellement en cours pour fiabiliser les informations. L'Etat ne financera pas des travaux sur cette ligne, c'est la Région qui portera l'ensemble des coûts de rénovation.				

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	8	gare	La ville de l'Herbergement souhaite un accompagnement financier pour la réhabilitation du bâtiment voyageurs (projet de création d'un espace de coworking) et la mise en accessibilité de la gare. Les Collectivités locales doivent travailler ensemble pour financer les projets, y compris ceux réalisés avec la SNCF.	La Région dispose d'un règlement de service qui permet de co-financer la revitalisation des bâtiments inoccupés de la SNCF dans l'objectif aussi d'aider les acteurs locaux à s'approprier les projets du territoire. La Région rappelle que la fermeture d'un guichet ne signifie pas la fermeture de la gare. C'est aux collectivités locales de s'emparer des opportunités à mener dans les BV pour maintenir une présence dans le bâtiment. Les Collectivités locales peuvent compter sur le soutien de la Région pour mener des réflexions sur l'intermodalité et développer de nouveaux services aux habitants.				
06/12/2018	8	travaux tarifs	La FCPE demande quels seront les tarifs pendant les travaux. Demande un arrêt devant la clinique Porte Océane située le long de la voie rapide.	Naturellement, les abonnements TER couvrent les déplacements avec les autocars de substitution. Ces cars ne marquent pas d'arrêt à Olonne-sur-Mer pour éviter un détour de 20 minutes qui aurait péjoré le temps de parcours. La proposition d'un arrêt devant la clinique Porte Océane sera examinée et pourra être mise en oeuvre à condition que la Région ne supporte pas un surcoût.				
06/12/2018	14	fréquentations	Comment expliquer la baisse de la fréquentation du Train des Plages ?	La Région relancera une campagne de promotion en 2019 (les outils de communication n'ont en effet pas été déployés en 2018 comme les années précédentes).				

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	9	accessibilité	Comment prendre le train à Luçon avec un fauteuil roulant ? Existe-il des aides pour les PMR ? Est-ce que les cars du PTA seront accessibles ?	<p>SNCF confirme qu'il n'y a plus de personnel dédié dans cette gare. Pour continuer à assurer ce service, SNCF travaille à la conclusion d'un contrat avec une société spécialisée dans le transport des UFR. D'autres solutions sont également à l'étude avec des associations d'aide à la personne. Il sera nécessaire d'effectuer une réservation.</p> <p>Les autocars de substitution pendant les travaux ne sont pas équipés pour accueillir des PMR : il sera donc nécessaire d'anticiper pour adapter le matériel roulant.</p> <p><u>Information post-réunion</u> : Pour les travaux entre Clisson et La Roche/Yon de janvier à mars 2019, SNCF a trouvé une solution pour le transport des UFR avec la société Keolis Santé. Pour toute réservation, contacter le 0 800 584 260.</p>				
06/12/2018	14	matériels roulants	L'AUT 85 regrette la baisse de fréquentation du train des plages. En juillet-août (jours de semaine), le plan de transport était assuré avec des rames X73500 (sans climatisation) alors qu'on aurait pu faire rouler des rames AGC de la ligne Angers-Cholet qui circulent moins en été.	Des rames plus capacitaire et confortable, pourraient être utilisées pour ces circulations estivales (étude en cours).				
06/12/2018	14	information voyageur	Sur les fiches horaires, l'AUT 85 trouve dommage de ne pas faire figurer le dimanche la correspondance avec l'Interloire pour les trajets jusqu'à Orléans.	Cette correspondance n'était pas non plus indiquée sur la fiche horaires 2017. La Région demande à SNCF sa réintroduction en 2019.				



**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	9*17	information voyageur	AUT 85 - Les fiches horaires à compter de décembre 2018 des lignes 9 et 17 ne sont toujours pas disponibles sur le site internet TER Pays de la Loire. On ne connaît donc pas les correspondances possibles vers La Roche/Yon ou Tours pour les 2 allers-retour Intercité.	La Région demande à SNCF la mise en ligne de toutes les fiches horaires.				

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
<b>POUR INFORMATION</b>								
06/12/2018	8	vélos	L'État a annoncé des investissements à venir en faveur du vélo : quelles sont les ambitions de la SNCF et de la Région ?	L'embarquement des vélos n'est pas une priorité, surtout en heures de pointe lorsque l'afflux de voyageurs crée des surcharges. Le dimensionnement du parc de matériels roulants régional doit permettre d'accueillir en priorité tous les voyageurs et accompagner le développement des déplacements ferroviaires. La Région ne sera jamais en capacité financière de faire l'acquisition de rames supplémentaires pour l'embarquement des vélos (et VAE) en constante augmentation. C'est pourquoi elle préfère déployer des capacités de stationnement en gare de départ et d'arrivée. La Région finance donc des abris sécurisés et les pistes cyclables en rabattement vers les gares. En attente de la clarification de la LOM pour savoir quelle collectivité locale sera compétente pour financer les infrastructures cyclables.				
06/12/2018	8*9		La capacité des nouvelles rames est limitée pour le transport des vélos notamment en heures de pointe.					

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	toutes	accessibilité	<p>Souhaite que l'accessibilité redevienne une priorité régionale. La mise en oeuvre du calendrier des travaux pour la mise en accessibilité des gares est trop long. Qui est responsable de la mise en accessibilité des points d'arrêt routiers pour les cars interurbains (Villes ? Région ?). Le schéma d'accessibilité du Département de la Vendée date de 2012 : seul 1 arrêt accessible par commune était programmé. Ne comprend pas les contraintes budgétaires d'une des Régions les plus riches de France.</p>	<p>En matière de politique transport, la Région s'inscrit dans la continuité des projets menés par l'ancienne majorité. Il n'existe pas de décalage dans les dates de travaux dans les gares par rapport à ce qui a été voté dans le Sd'AP. Tous les nouveaux points d'arrêt routiers doivent obligatoirement être accessibles. Pour ceux déjà existant, la planification des travaux est complexe compte tenu de la diversité des maîtres d'ouvrage selon le type de voirie concernée (communale, intercommunale, départementale...). La subvention régionale s'élève à 70% du montant des travaux si l'ensemble des collectivités locales se mettent d'accord sur le plan de financement. Le transfert des compétences transports des Départements aux Régions (Loi NOTRe) a induit des retards dans le démarrage de certains travaux. Il est déjà assez compliqué de réaliser 1 point d'arrêt accessible par commune. Le budget régional n'étant pas extensible, il faut a minima faire ce qui a été voté comme prioritaire.</p>				
06/12/2018	8	travaux	<p>Déçu d'apprendre par la presse les travaux entre Nantes et La Roche/Yon. Les abonnés auraient pu être informés directement par la SNCF.</p>	<p><i>Information post-réunion</i> : Des e.mailings et des courriers ont bien été adressés à tous les abonnés (8 et 25 octobre, 5 et 30 novembre et sur les réseaux sociaux dès le 1er octobre). Les communes ont également été informées en amont et ont largement relayé ces informations sur les supports de communication municipaux.</p>				

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	8	travaux	Le PTA ne propose que des autocars de substitution. L'information est complexe : on ne sait pas à quelles dates circulent des trains et/ou des cars.	<i>information post-réunion</i> : La ligne ferroviaire étant fermée de jour du 7 janvier au 31 mars, aucun train ne pourra circuler entre 8h30 et 16h30 (mais les circulations ferroviaires sont assurées sur les heures de pointe avant 8h30 et après 16h30). Le seul moyen de substitution est donc le car. La fiche horaire "travaux" (à télécharger sur le site internet TER Pays de la Loire) qui sera publiée avant fin décembre 2018 précisera toutes les circulations (trains et autocars). Les autres périodes de travaux se déroulent de nuit, donc avec de moindres conséquences le plan de transport ferroviaire.				
06/12/2018	8	travaux	Concernant les travaux entre Nantes et La Roche/Yon, la Ville de l'Herbergement rencontre de sérieux problèmes avec l'association qui gère les transports scolaires. La fermeture des PN allonge considérablement les temps de parcours.	Le problème des transports scolaires a bien été anticipé par la Région. Une réunion est d'ailleurs organisée à ce sujet dès lundi prochain.				
06/12/2018	8	gare	S'inquiète de l'évolution du trafic car il est de plus en plus difficile de trouver une place de stationnement en gare de Montaigu.	<i>Information post-réunion</i> : L'extension ou la création des parkings aux abords des gares relève de la compétence des communes (et/ou de l'intercommunalité). La Région subventionne les travaux réalisés à hauteur de 30%. Dans certains cas, il est également possible de se rendre en gare avec un mode de déplacement doux pour éviter de mobiliser du foncier.				

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	9	tarifs	La gare de Luçon est desservie à la fois par des TER et des trains Intercités. Le tarif TER est-il valable sur un Intercité ?	Les tarifs TER sont bien sûr acceptés à bord des Intercités (hors trains 100% Eco) sur les destinations régionales (dont La Rochelle).				
06/12/2018	8*9	distribution	Difficulté pour acheter un billet interrégional (exemple : Luçon - Cherbourg avec 3 correspondances). Obligé de découper le trajets pour obtenir des billets sans passer par Paris.	Ce parcours relève en effet de plusieurs AOT et la billettique TER n'est pas encore un système intégré sur tout le territoire national. La régionalisation des TER présente des avantages (sauvetage de nombreuses petites lignes), mais aussi des inconvénients (harmonisation de la vente des titre de transport).				
06/12/2018	15*16*17	distribution	La Ville de Fontenay-le-Comte avait rencontré la SNCF concernant la boutique installée dans le PEMU. Un accord avait été trouvé pour la reprise du guichet SNCF par la société Sovetours. Cependant l'outil Mobileo n'est pas assez performant car il ne propose pas les mêmes services (tous les billets ne sont pas disponibles à la vente). À cela s'ajoute de nombreux dysfonctionnements informatiques avec l'application installée sur une tablette. Enfin, les billets ne sont pas reconnus par les contrôleurs des autocars, entraînant des verbalisations. Les engagements de la SNCF ne sont clairement pas tenus.	La Région est consciente du problème : le niveau de service proposé par Mobileo n'est pas satisfaisant et ne peut constituer en l'état une alternative à la fermeture d'un guichet. L'exigence de la Région porte aussi sur la qualité de la hotline proposée aux commerçants dépositaires.  Sovetours - Mobileo est un outil innovant actuellement déployé à titre expérimental. Les employés de la société sont en cours de formation. Conscient que l'outil n'est pas encore parfait, Sovetours travaille avec la SNCF pour améliorer Mobileo.				

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	toutes	distribution	Le CESER estime que l'égalité des citoyens passe par le désenclavement des zones rurales. Le transport public permet également de réduire l'empreinte carbone. Il est donc nécessaire de disposer d'un service public ferroviaire performant à la pointe du progrès. La présence humaine en gares est indispensable car il joue un rôle de conseil et sécurise les publics (jeunes, personnes âgées...). Il faut repenser le lien social dans toute la chaîne des déplacements.	La Région est naturellement favorable au maintien d'une présence humaine en gare. Face au recul des heures d'ouverture des guichets depuis 10 ans, la Région souhaite inventer un nouveau modèle. Les modalités de la présence humaine en gare sont à réinterroger : toutes les collectivités doivent y participer, notamment pour prendre en compte l'ensemble des solutions de mobilité (et ne pas s'en tenir uniquement au mode ferroviaire).				
06/12/2018	8	qualité de service	Bien qu'on fasse des économies en utilisant le TER, un usager est tenté de reprendre sa voiture car son employeur ne supporte plus les retards qui se montent en cumul à plus de 40 minutes/semaine. Le prix de l'abonnement TER est doublé compte tenu des surcoûts liés aux retards (garde d'enfants). La SNCF doit donner envie de prendre le train et doit faire des efforts en matière de qualité de service pour préserver la planète.	La Convention Région-SNCF 2018-2023 impose de nouvelles exigences à l'exploitant.  <i>Information post-réunion</i> : Les travaux de rénovation de l'infrastructure entre Nantes et La Roche/Yon ont également pour vocation à améliorer la régularité des trains.				

**TABLEAU DE SUIVI DU COMITÉ DE LIGNES "SUD VENDÉE" DU 6 DÉCEMBRE 2018**

*mise à jour du 14/02/2019*

date CDL	ligne <i>(voir légende)</i>	question posée		réponse apportée en séance	suites données après la réunion			
		thématique			suite défavorable		suite favorable	mise en service prévue ou réalisée
					<i>raisons techniques</i>	<i>raisons financières</i>		
06/12/2018	14	information voyageur	Il manque un AFL à Pouzauges selon l'AUT 85 : les voyageurs restent sans aucune information (retards, suppressions...).	<i>Information post-réunion</i> : seules les gares comptabilisant plus de 15 montées+descentes par jour ont été équipées d'AFL entre 2013 et 2015.				

**(\*) Liste des abréviations utilisées**

*PEMU : Pôle d'Echange Multimodal Urbain*

*VAE : Vélo à Assistante Electrique*

*LOM : Loi d'Orientation sur les Mobilités*

*Sd'AP : Schémas Directeurs d'accessibilité - Agenda d'accessibilité Programmée*

*Loi NOTRe : Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République*

*PN : Passage à Niveau*

*BV : Bâtiment Voyageurs*

*LTV : Limitation Temporaire de Vitesse*

*UFR : Utilisateur de Fauteuil Roulant*

*AUT 85 : Association des Utilisateurs des Trains de Vendée*

*DBR : Distributeur de Billets Régionaux*

*PMR : Personne à Mobilité Réduite*

*EIC : Établissement Infrastructure et circulations  
(dépend de SNCF Réseau)*

*AFL : Afficheurs Légers (écrans d'informations dynamiques sur les quais)*